



Listen to this article

MARC 4 : 35; 5 : 20

“Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse. C’est pourquoi nous sommes sans crainte quand la terre est bouleversée et que les montagnes chancellent au coeur des mers”. – PS.46:2-3.

La première partie de l’étude d’aujourd’hui est un récit d’une très forte tempête sur la mer de Galilée. Jésus, fatigué par son enseignement et les guérisons – alors que sa vitalité sortait de lui pour le soulagement du peuple – était allé dans une des barques antérieurement employées à la pêche par quelques-uns de ses disciples et leur appartenant encore. Le but était de traverser le lac pour un moment de repos et de rafraîchissement. Le Maître s’endormit bientôt fortement sur un coussin qui se trouvait à la poupe. Soudainement, une terrible tempête s’éleva, qui épouvanta même ceux qui étaient habitués à de telles scènes. Le vent soufflait et projetait les vagues au-dessus des plats-bords. Ce fut un moment critique; les disciples ne parvenaient pas à vider l’eau assez vite et étaient étonnés que le Maître dorme à travers tout cela. Ils le réveillèrent et lui dirent : “Maître ne t’inquiètes-tu pas de ce que nous périssons ?”. Jésus se réveilla menaçant le vent, disant “*Silence ! Tais-toi !*”. Et immédiatement “il y eut un grand calme”. — Marc 4:35-40

L’expérience fut une leçon précieuse pour les apôtres, elle leur montra le merveilleux pouvoir de Dieu exercé par leur Maître. Et la même leçon est manifeste pour nous aujourd’hui. Il y a des tempêtes dans la vie qui, parfois, s’abattent rapidement sur nous-mêmes, sur les frères, sur toute la maison, elles nous mettent en péril et paraissent sûres de nous enfoncer dans le désespoir. Alors vient le moment pour nous d’exercer notre foi en celui qui dit : “*Je ne te délaisserai point et je ne t’abandonnerai point*” (Héb. 13:5). C’est

alors le temps de nous rappeler les paroles du Maître *“Ma grâce te suffit, car ma puissance s’accomplit dans la faiblesse”*(2 Cor.12:9).

Quiconque peut, par l’exercice de sa foi, s’accrocher au Seigneur, trouvera une grande paix; un grand calme viendra dans son coeur et dans toutes ses affaires. Il se rappelle alors la promesse du Maître que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein”. Rom. 8:28.

Le texte en tête de cette étude attire notre attention sur une autre tempête. Il dépeint la grande tempête de trouble qui, dans la clôture de cet âge, éclatera soudainement sur le monde entier, et dans lequel, “Babylone la grande, la mère des impudicités”, “comme une grande meule, sera jetée dans la mer”. En maints endroits des Ecritures, il est parlé de ce même “temps de détresse”, comme d’un “tourbillon” résultant du lâchage des “quatre vents des cieux” qui seront retenus jusqu’à ce temps. – Ap. 17:5; 18:21; Jér.25:32; Apoc. 7 :1.

En outre, ce trouble est symbolisé par un “feu” qui consumera non seulement la terre (symbole de la société organisée), mais aussi des cieux (symbole du pouvoir ecclésiastique). Ce feu symbolique cette grande flamme anarchique, réduira les institutions présentes en “cendres”. Sur ces cendres, les ruines des espérances et des ambitions détruites de la société politique, scientifique et religieuse, s’élèvera le glorieux royaume du Messie qui bénira le monde, et ce sera tel que cela a été prophétisé: “ Le désir de toutes les nations viendra “. C’est réellement ce que toutes les nations désirent, bien qu’elles ne réalisent pas comment leurs désirs doivent être accomplis par l’intervention divine, par le royaume du Messie.

Notre texte dépeint ce “temps de trouble” qui vient, comme une grande “tempête” qui renouvellera entièrement, ou transformera la terre, la structure actuelle de la société et transportera les “montagnes”, les royaumes de ce temps présent dans la mer de l’anarchie. Le peuple de Dieu participera, à un certain degré, à tous ces troubles; mais il ne doit pas craindre, il doit réaliser que le Seigneur est au gouvernail, lorsque tous autour d’eux les abandonneront. Dieu sera alors leur espérance et leur appui. Bien qu’ils aient part avec les autres dans le grand désastre, les troubles n’envahiront pas leurs coeurs. La foi en Dieu et dans les glorieuses promesses de sa parole demeure en eux, et, par ce moyen, ils seront gardés en paix.

“JESUS LEUR DONNA LA LIBERTE”

Dans l'en-tête, nous avons ajouté cette étude à celle des démons, parce que les Ecritures donnent à entendre que les démons seront pour beaucoup dans l'agitation du grand "temps de détresse" et de mécontentement dans lequel cet âge se terminera et où le royaume du Messie sera établi. Comme ils débarquaient de l'autre côté du lac, un homme les ayant vus de loin, accourut vers eux. Il était possédé — c'est-à-dire que les démons, les anges déchus, mentionnés par St. Jude (v.6) et .II Pierre (2:4), avaient obtenu accès en lui et le dirigeait à leur gré. Ce furent ceux-ci qui reconnurent Jésus et qui parlèrent par les lèvres de l'homme, disant : "Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus Fils de Dieu Très-Haut ?. Je t'en conjure, au nom de Dieu, ne me tourmente pas ". Telle fut la réponse au commandement que Jésus donna aux esprits déchus, de sortir de l'homme. On commença, dès ce moment, à connaître qu'il n'y avait pas qu'un seul démon qui avait obtenu accès en lui, mais beaucoup — une légion.

Les démons comprirent qu'ils étaient assujettis aux commandements de Jésus et demandèrent qu'il leur fut permis d'entrer dans les pourceaux afin de les obséder. Nous n'avons pas de place dans cette étude pour présenter l'explication de la Bible sur la manière dont les anges tombèrent de leur perfection originelle et de leur harmonie avec Dieu, de la raison pour laquelle ils cherchent à obtenir le contrôle de l'humanité et à communiquer avec les humains, au moyen de médiums et pourquoi ils personnifient les morts. Il y en a beaucoup aujourd'hui qui sont sous l'influence des démons — du spiritisme, Jésus accorda aux démons le privilège qu'ils demandaient, de passer de l'homme dans les pourceaux, qui étaient au nombre d'à peu près deux mille. Les pourceaux, pareillement à l'homme, furent rendus fous par l'étrange influence extérieure qui prit possession de leurs cerveaux. Ils se précipitèrent des pentes escarpées dans la mer et furent noyés. Entre temps, l'homme relâché de son obsession était de nouveau sain d'esprit, et louait Dieu à cause de sa délivrance. Il désirait aller avec Jésus pour devenir un de ses disciples. Il voulait prêcher aux autres la grande délivrance qu'il avait expérimentée et leur annoncer cette preuve de plus que Jésus était le Messie. Mais ceci n'était pas en harmonie avec le jugement du Seigneur concernant la volonté du Père et il refusa sa compagnie, lui disant d'aller dans sa propre maison et de raconter à ses amis quelles grandes choses le Seigneur avait faites pour lui.

Il le fit, et le peuple de toute la région d'alentour qui l'avait connu comme un fou et un possédé, s'étonna de son rétablissement et prit note du fait que Jésus l'avait guéri. Ceux qui

sont familiers avec ces choses prétendent qu'une bonne moitié de tous les pensionnaires de nos asiles d'aliénés sont des personnes n'ayant aucune maladie organique du cerveau, mais qui sont obsédées par de mauvais esprits, des démons. Hélas! de toute part, nous voyons des preuves que ces mauvais esprits préparent les voies pour une grande attaque contre l'humanité.

Le spiritisme est examiné sous le titre de "phénomène psychique" par certains des éminents professeurs des collèges de nos jours. Ils font erreur comme les autres spirites; en supposant que les manifestations qui leur viennent sont de leurs amis, humains décédés. La Bible seule, rend le sujet parfaitement clair. Elle nous assure que les morts n'ont aucun pouvoir de communiquer ainsi, et que toutes communications de la sorte viennent des démons qui se gardent bien de se faire reconnaître, car, s'ils le faisaient, l'humanité serait en garde contre eux; et comme ils désirent être étroitement en contact avec l'humanité, ils personnifient et représentent diversement les morts.

L'hypnotisme, le mesmérisme, le spiritisme auditif et les pouvoirs des médiums par clairvoyance sont tous des parties et parcelles de la même grande tromperie.

T.G. 12/1912.